

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 23 Avril 2015

L'an Deux Mil quinze jeudi 23 avril, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 15 avril 2015

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, M Pascal DUBOEUF, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT, Mme Michelle GASSILLOUD, M Henri BRUYAS.

Absente excusée : Mme Monique RAGEYS,

Secrétaire de séance : M Sébastien GUYOT

Début de la séance à 20h00

INTERVENTION DE PAULINE BATTISTELLO DU SIMOLY : PRESENTATION DU COMITE ENVIRONNEMENT

Pauline BATTISTELLO, ambassadrice du tri au SIMOLY, est venue présenter le comité environnement et faire le lien avec les référents environnement de la commune. Le but étant de collaborer à la réduction des déchets en informant les habitants sur les gestes de tri. La mission du SIMOLY est le transfert des déchets au centre de tri et au centre d'enfouissement. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de 2014 fait le constat que la production de déchets sur le territoire du SIMOLY a augmenté en 2014 (19 868.51 tonnes en 2013/ 22 203.58 en 2014). Sur cette quantité collectée, 28% d'erreurs de tri ont été constatés dans les sacs jaunes (20% d'erreurs de tri en 2007) et 11% dans les journaux/magazines. Les erreurs de tri coûtent très cher car elles sont transportées et enfouies. A l'inverse, tous les déchets recyclés sont revendus et génèrent une économie qui est répercutée sur le tarif payé par les usagers.

Le SIMOLY souhaite donc mettre en place des actions pour sensibiliser les habitants et ainsi réduire ces erreurs et ces coûts. Il est nécessaire de mettre en place des actions de proximité et pertinent sur chacune des communes.

Mme BATTISTELLO présente la reconduction de l'opération « Aide à l'achat de composteur ou lombricomposteur » du SIMOLY. Les informations sont disponibles à la mairie.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 février 2015.

Unanimité

• DELIBERATION : Subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération avait été prise au mois de mars 2015 pour solliciter une subvention DETR pour la réhabilitation de l'école publique. Le coût d'objectif qui avait alors été établi par l'architecte recruté au départ était bien inférieur au montant estimatif actuel des travaux. Face à ce réajustement du montant du coût des travaux, il est nécessaire de réajuster le montant de DETR de ce projet. Après étude, le montant estimatif des travaux de réhabilitation de l'école publique s'élève à 350 335 € HT (travaux) + 23 160 € HT (maitrise d'œuvre). Les modalités de financement des projets d'investissement pour les équipements scolaires fixent un taux minimum majoré de 30% (+5% accordés aux communes situées en zone de montagne), soit 35% pour la commune de Pomeys.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

| | |
|------------------------------------------------------------------|------------------|
| Subvention sollicitée au titre de la DETR | 130 723 € |
| Subvention sollicitée au titre du contrat triennal (Département) | 64 600 € |
| Fonds propres ou emprunts | 178 172€ |
| Total | 373 495 € |

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Indemnité gardiennage église

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une indemnité doit être accordée chaque année pour le gardiennage de l'Eglise. Le montant de cette indemnité, dont le plafond est fixé par les services de l'état, reste pour 2015 le même que celui de 2014, soit 474.22 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte. Cette indemnité, prévue au budget 2015, sera versée à Madame Marie-Noëlle ROUSSET, désignée pour cet emploi depuis 1984.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Subventions associations

La commission « Vivre ensemble » expose son travail sur les demandes de subventions déposées cette année. Après en avoir débattu, le conseil décide de suivre les propositions de la commission.

200 €

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

| | |
|-----------------------|-----------------------------------------------------|
| 640 € | OGEC |
| 2 000 € | APEP |
| 200 € | Sourire et partage |
| 150 € | Vélocithèque |
| 1 500 € | AS POMEYS Tennis de Table |
| 100 € | Groupe Déprim' Espoir |
| 100 € | Centre Léon Bérard |
| 500 € | GAMO (Musée de l'Océanie) |
| 600 € + 200 € + 280 € | Comité des fêtes (Téléthon et apéritif des classes) |
| 750 € | Foot Hauts Lyonnais |
| 500 € | Basket BUHL |
| 600 € | Chorale Chantefontaine |
| 100 € | Hôpital Local Chazelles sur Lyon |
| 400 € | Association des Familles « Familles en mouvement » |
| 530 € | Maison des jeunes |
| 300 € | Société de chasse |
| 100 € | Scouts |
| 9 750 € | TOTAL |

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Modification statutaire 2015 pour le transport à la demande

Le conseil communautaire envisage de mettre en place le service de transport à la demande à l'échelle de la Communauté de Communes. Ceci nécessite la modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes.

Délibération adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

APPARTEMENT COMMUNAL : Un locataire viendra s'installer dans l'appartement communal au-dessus de la mairie à partir du mois de mai.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ET DE LA SALLE JEAN LETREVE: L'architecte a rendu ses premières propositions. Si le projet pour l'école est presque abouti, celui de la salle Jean Letrève ne donne pas satisfaction et va donc être retravaillé.

CENTRE DE LOISIRS A POMEYS ETE 2015 : Une semaine de centre de loisirs sera organisé à Pomeys du 20 au 24 juillet 2015 sur le thème « Les arts du spectacle ». Ce projet est porté par un groupe de parents de Pomeys et le Centre Socio Culturel de St Symphorien sur Coise, soutenu par la commune de Pomeys. Une information complète sera diffusée dans toutes les boîtes aux lettres avec le Pomeys Info de Mai.

MEDIATHEQUE : Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu du Maire de St Symphorien/Coise qui souhaiterait que la commune de Pomeys participe au coût de fonctionnement de sa médiathèque au titre des 201 abonnés Pomeyères qui profitent de ce service. Vu le montant de la participation sollicitée (20 339 €), cette demande est l'occasion de réfléchir sur l'opportunité de créer une bibliothèque municipale à Pomeys. Monsieur le Maire souligne qu'au-delà du service de prêt de livres, DVD et CD, une médiathèque est un lieu de culture, de rencontre, d'échange qui pourrait apporter beaucoup à tous les Pomeyères (relations avec les associations, écoles, club des anciens, expositions, conférences...). Monsieur le Maire invite le conseil municipal à réfléchir à ce projet qui sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

COMICE DES 4 CANTONS : Didier REYMONDON et Noël BROCHIER vont proposer à toutes les associations de Pomeys de participer à une réunion (mercredi 20 mai à 20h00 à la salle Paul Claudel) pour aider à la préparation du Comice des 4 cantons qui se tiendra les 4 et 5 juillet prochains.

La séance est levée à 23 :30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 21 MAI 2015 à 20h00